



Délibération n°2010-43 délibération ayant fait l'objet d'une opposition notifiée par les ministères de tutelle le 17 janvier 2011

Conseil d'administration du 17 décembre 2010

Objet : Loi portant réforme des retraites - Adoption du budget de gestion administrative modificatif de l'exercice 2010

M. Gibelin, Président de séance,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSE

Vu la Loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites n°2010-1330, notamment dans ses mesures prenant effet au 1^{er} janvier 2011 et qui ont nécessité un travail d'anticipation du service gestionnaire pour adapter ses applications informatiques,

Vu l'article 13 alinéa 3 du décret n°2007-173 du 7 février 2007, qui donne compétence au conseil d'administration pour délibérer sur le budget de gestion de la CNRACL,

Vu l'article 71 du règlement intérieur, qui donne compétence à la commission des comptes pour examiner le budget de gestion administrative,

Vu la délibération n°2009-34 du 16 décembre 2009 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2010,

Vu l'avis favorable émis à l'unanimité par la commission des comptes dans sa séance du 8 décembre 2010, qui propose au conseil d'administration d'adopter le budget de gestion administrative modificatif présenté par le service gestionnaire.

Le Conseil d'administration délibère et approuve à l'unanimité le budget modificatif de gestion administrative pour l'exercice 2010, tel qu'il est retracé dans le tableau ci-après :

Bordeaux, le 17 décembre 2010

Le secrétaire administratif du conseil,

Emmanuel Serrié

	2010			
	Budget primitif voté (nov. 09)	Prévision d'atterrissage 2010 (nov. 2010)	Décision modificative Réforme des retraites (1)	Budget révisé 2010
Frais de personnel	59 025	59 012	41	59 053
Emoluments et charges	57 702	57 701		57 701
		<i>514</i>		<i>514</i>
Autres frais de personnel	1 323	1 311	41	1 353
			<i>41</i>	<i>41</i>
Frais généraux	20 022	20 037	39	20 076
		<i>70</i>	<i>39</i>	<i>109</i>
Prestations externes	16 287	16 294	39	16 333
Prestations CDC (gestion RH, logistique)	3 734	3 743		3 743
Informatique	13 691	13 658	655	14 313
		<i>22</i>	<i>655</i>	<i>677</i>
Autres prestations fournies par la CDC	562	562		562
Frais de gestion administratifs	93 300	93 269	736	94 005

(1) Charges externes supplémentaires engagées en 2010 au titre de la réforme